



Mairie de Clohars-Carnoët
Le Pouldu - Doëlan
Place Général de Gaulle
29360

Formulaire de demande d'affichage de banderoles associatives

Nom de l'association* :

Nom du demandeur* :

En qualité de* :

Téléphone fixe* : Portable* :

Adresse* :

Mail :

*Mentions obligatoires

Sollicite l'autorisation de poser une à 5 banderoles pour la manifestation suivante :

Date de la manifestation : Lieu de la manifestation :

Les banderoles ne pourront être affichées avant le :

Veillez cocher un emplacement maximum par catégorie souhaitée en période de vacances scolaires. Pour les périodes hors vacances scolaires, cochez au maximum 5 emplacements.

Catégorie 1

Langlazic

Groupe scolaire

Catégorie 2

Carrefour Contact

Le Kérou..... D M

Catégorie 3

Le Pouldu.....

(rond-point Anne de Bretagne)

Keranquernat.....

Penalé.....

Date de la demande :	Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé » :	Date de réception en mairie :
----------------------	--	-------------------------------

AVIS

Favorable Défavorable

Date et Signature, le Maire

Rappel :

- Les banderoles associatives ne peuvent excéder 6 mètres
- Les emplacements sont réservés aux associations cloharsiennes.
- Ne sont pas autorisés les affichages concernant toute vente (commerce, foire...)
- Les banderoles doivent être apposées au plus tôt **7 jours** avant l'événement et doivent être enlevées le lendemain de la manifestation au plus tard.

Ce formulaire est à déposer **1 mois au plus tard** avant la manifestation à l'accueil de la mairie ou à envoyer par mail à l'adresse suivante : secretariat@clohars-carnoet.fr

Mairie de Clohars-Carnoët - 02 98 71 53 90 - www.clohars-carnoet.fr